

# INSTITUT MONTAIGNE



## Sécurité nationale : quels moyens pour quelles priorités ?

Découvrez [ici](#) les propositions des candidats à l'élection présidentielle sur la Défense et leur coût ainsi que les propositions relatives au service militaire.

Paris, le 6 avril 2017 – Accroître les dépenses de défense, voilà qui fait l'objet d'un relatif consensus parmi les principaux candidats à l'élection présidentielle. Mais la question centrale, celle des objectifs, est pourtant laissée de côté : que voulons-nous faire ? quelles missions souhaitons-nous assurer ? quelles priorités en découlent ?

Dans sa note pour l'Institut Montaigne, Nicolas Baverez, avocat, économiste et président de notre groupe de travail sur la sécurité nationale, alerte les candidats à la présidence de la République sur l'incohérence entre les ambitions que la France se donne et les missions qu'elle assigne à ses armées, d'une part, et les moyens financiers et humains qui leur sont affectés, d'autre part.

*« Il est aujourd'hui indispensable de repenser la sécurité de notre pays dans une perspective globale, tout particulièrement pour ce qui concerne le territoire national. Il est par ailleurs impératif de réinvestir par la voie d'une loi de programmation pour la sécurité nationale qui se donnerait pour objectif d'affecter à cette mission 3 % du PIB, dont 2 % pour la défense. Cette nouvelle impulsion inclurait également des éléments de programmation pour la justice, qu'il s'agisse de l'organisation et du fonctionnement des tribunaux ou de l'indispensable programme de construction de nouvelles prisons et de création de centres de déradicalisation », Nicolas Baverez.*

### Un système de défense largement sous-financé

Au cours des dix dernières années, la défense a représenté 40 % des économies réalisées sur les dépenses de l'État. Par rapport autres grandes puissances, **la défense française est manifestement sous-financée au regard de ses missions, compromettant à court terme la pérennité de son modèle complet d'armée (capacité à défendre le territoire et à se projeter à l'extérieur).**

En 2017, la France a prévu de dépenser 1,77 % de son PIB pour la défense c'est-à-dire 40,6 milliards, pensions comprises. L'objectif de consacrer 2 % du PIB en 2025 a été fixé par les chefs d'États au sommet de l'OTAN de Newport, en septembre 2014, et confirmé en juillet 2016 lors du sommet de Varsovie. Il est relayé par les pressions exercées par l'administration Trump sur les alliés des États-Unis, Allemagne en tête.

Aux États-Unis, Donald Trump entend augmenter de 54 milliards de dollars le budget de défense qui s'élève déjà à 664,06 milliards, afin de porter l'effort de défense à 4 % du PIB. Côté européen, l'Allemagne consacre 37 milliards d'euros à la défense et augmente son effort de 3 milliards par an. Le Royaume-Uni engage actuellement 42,08 milliards de livres par an, soit 2,2 % de son PIB, et ce sans soutenir d'engagements significatifs à l'extérieur.

Simultanément, l'accroissement de l'effort de défense fait l'objet d'un relatif consensus parmi les principaux candidats à la présidence de la République : Emmanuel Macron et François Fillon se prononcent pour un effort de 2 % du PIB en 2025, Benoît Hamon pour 3 % du PIB consacrés aux dépenses de sécurité nationale – dont 1 % pour la sécurité intérieure – en 2022, Marine Le Pen pour investir 2 % du PIB dès 2018 et 3 % en 2022.

**Mais au-delà de l'affichage d'un pourcentage du produit intérieur brut, il est essentiel de chercher à clarifier les engagements concernés.**

### Que voulons-nous faire ?

Si l'effort de dépense consacré lors du sommet de l'OTAN à Newport continue à comporter une part de flou, les menaces, elles, sont bien réelles et précises. Aussi, le fondement de notre politique de défense doit être :

- d'assurer la sécurité des Français et du territoire ;
- d'aider à la création d'une Europe de la sécurité fondée sur la communauté de destin entre les nations qui forment

### Quelles priorités en découlent ?

Première urgence : interrompre la diminution du potentiel militaire français et reconstituer ses capacités, à hauteur de la situation du milieu des années 2000. Cela implique l'arrêt de la déflation des effectifs, mais aussi un vigoureux effort de maintenance pour faire passer le taux de disponibilité des matériels, compris entre 35 et 60 %, à 80 %.

Deuxième orientation : la protection des véhicules et la modernisation des blindés de l'armée de terre ainsi que le comblement des ruptures de capacité dans le domaine des hélicoptères, du transport aérien, de l'aviation de combat, du ravitaillement aérien et des drones.

Troisième direction : le renouvellement de la dissuasion nucléaire qui constitue un enjeu vital pour la France comme pour l'Europe.

Enfin, il convient de soutenir la recherche dans les technologies d'avenir et d'accompagner la montée en puissance des opérations dans les domaines du cyber et du traitement des données.

### Quel effort financier engager ?

Il faut inscrire d'emblée dans le budget de la défense le financement des opérations extérieures à leur niveau réel, soit 1,2 milliards d'euros. D'ici à 2022, l'effort financier requis pour reconstituer le potentiel militaire français impliquera de réinvestir à partir de 2018 entre 2 et 2,5 milliards d'euros par an pour la défense.

## Quelles sont les conditions du réinvestissement ?

Compte tenu des contraintes qui pèsent aujourd'hui sur nos finances publiques, l'effort financier nécessaire pour préserver notre sécurité nationale est lourd. Mais il est indispensable. Ce réinvestissement n'aura les résultats escomptés que s'il s'inscrit dans des conditions strictes :

- **La sécurité doit être pensée comme globale et ne peut être seulement militaire.** La France doit se consolider et mettre en œuvre une stratégie globale de sécurité qui s'inscrive dans une logique réellement interministérielle.
- **La sécurité est européenne et pas seulement nationale.** La France constitue le socle sur lequel construire une Europe de la sécurité, dont les principales missions seraient la lutte contre le terrorisme, la protection des infrastructures vitales et le contrôle des frontières extérieures du continent.
- Le réinvestissement est indissociable d'un **renforcement du ministère de la défense**. À ce titre, il reste fondamental de restaurer la prééminence de la décision politique en créant un Conseil de sécurité nationale (CSN) placé auprès du président de la République.

Prenez part à la discussion sur [Twitter](#), [Facebook](#) et sur [Instagram](#)  
Inscrivez-vous dès aujourd'hui à notre [newsletter](#)

\*\*\*

Contact presse :  
Institut Montaigne  
Lara Oliveau – Chargée de communication  
01 53 89 05 73 – loliveau@institutmontaigne

### À propos de l'Institut Montaigne

Association à but non lucratif, l'Institut Montaigne est un laboratoire d'idées créé en 2000. Il élabore des propositions concrètes autour de quatre axes de politiques publiques : action publique, cohésion sociale, compétitivité et finances publiques. Adressés aux pouvoirs publics, ses travaux sont le fruit d'une méthode d'analyse et de recherche ouverte sur les comparaisons internationales, rigoureuse et critique. L'Institut Montaigne réunit des chefs d'entreprise, des hauts fonctionnaires, des universitaires et des personnalités issues d'horizons très divers. Ses financements sont exclusivement privés, aucune contribution n'excédant 2 % d'un budget annuel de 3,9 millions d'euros. À travers ses publications et les événements qu'il organise, l'Institut Montaigne, think tank pionnier en France, souhaite jouer pleinement son rôle d'acteur du débat démocratique.